

GUADELOUPE



BASSE-TERRE

Direction Générale des Services

Service : Gestion de l'Assemblée

République Française

VILLE DE BASSE-TERRE

Basse-Terre, le 22 NOV. 2018

Le Maire de la Ville de Basse-Terre

CONVOCAATION

N° : 2018-3687

OBJET : Réunion du Conseil Municipal
du 30 Novembre 2018 à 18 H 00

P. J. : - Ordre du Jour

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à une séance du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra le **VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018 à 18 H 00 à l'Hôtel de Ville de BASSE-TERRE – Rue du Cours Nolivos (Salle des Délibérations).**

Vous trouverez ci-joint, en annexe, l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Comptant sur votre présence, et vous en remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, **Cher(e) Collègue,** l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marie-Luce PENCHARD

Maire de la Ville de BASSE-TERRE

Ancien Ministre

Convocation affichée le : 23 NOV. 2018

Convocation retirée le :



BASSE-TERRE

Direction Générale des Services

Service : Gestion de l'Assemblée

Ordre du Jour

Séance du Conseil Municipal du 30 Novembre 2018

- Rapport n°01** : Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 Septembre 2018.
- Rapport n°02** : Projet de délibération adoptant l'exécution de la programmation 2018- Politique de la Ville.
- Rapport n°03** : Projet de délibération approuvant la convention tripartite entre la Société Immobilière de la Guadeloupe (SIG), la Fédération « La Belle Créole » et la Ville de Basse-Terre dans le cadre des actions du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).
- Rapport n°04** : Projet de délibération validant le transfert de la Maîtrise d'Ouvrage au Conseil Régional du projet de réhabilitation du plateau sportif Charles-Henry SALIN (Petit-Paris).
- Rapport n°05** : Projet de délibération validant le plan de financement prévisionnel des études de positionnement marketing-programmation-planification des actions et les études de faisabilité-programmation des travaux infra et réhabilitation du bâti, en adéquation avec le projet « Cœur de Ville ».
- Rapport n°06** : Projet de délibération validant le transfert de propriété des Rocades de Montbazin (Gaston FEUILLARD) et de Petit-Paris (Lucien BERNIER) dans le patrimoine routier de la Région Guadeloupe.
- Rapport n°07** : Projet de délibération modifiant le règlement de fonctionnement des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants de la Ville de Basse-Terre.
- Rapport n°08** : Projet de délibération décidant de mettre à disposition du personnel municipal, auprès de la Compagnie Guadeloupéenne des Services Publics (CGSP).
- Rapport n°09** : Projet de délibération portant modification et transformation de postes.
- Rapport n°10** : Projet de délibération portant avis sur les dérogations exceptionnelles au repos dominical des commerces de détail de la Ville de Basse-Terre accordées par le Maire pour l'année 2019.
- Rapport n°11** : Projet de délibération adoptant la tarification pour l'occupation du domaine public communal.
- Rapport n°12** : Projet de délibération modifiant la décision modificative n°1 du budget principal et du budget annexe parkings 2018.
- Rapport n°13** : Projet de délibération relatif à la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe (CAGSC), ses communes membres et la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFiP).

Rapport n°14 : Projet de délibération décidant d'approuver le protocole transactionnel issu de la procédure de médiation tenue le 10 Octobre 2018 sous l'égide du Tribunal Administratif de Guadeloupe, portant sur l'indemnisation de la Société Getelec TP des travaux supplémentaires de l'Ecole Maternelle du Carmel « Laure ABEL ».

Rapport n°15 : Projet de délibération relatif à la signature de l'avenant n°2 concernant la Délégation de Service Public pour la gestion du stationnement payant sur voirie et du stationnement payant hors voirie – application du barème tarifaire de paiement immédiat de la redevance de stationnement et du Forfait Post-Stationnement (FPS).

Rapport n°16 : Projet de délibération décidant de reconduire les activités sur le Temps Scolaire et à la Pause Méridienne.

Rapport n°17 : Projet de délibération décidant l'attribution d'une subvention de Trois mille euros (3 000 €) à l'Association Comité Miss Basse-Terre (CMBT) pour l'organisation de Miss Basse-Terre 2018.